

►►► **PORTRAIT**

**Maurice Leroux, pionnier de la formation professionnelle et toujours actif !**



**Les valeurs**  
Maurice Leroux : « Ce qui m'a guidé ? Que chacun se sente important pour les autres. Pour un certain nombre de jeunes, le savoir-être s'acquiert en "faisant avec les autres", près des réalités et avec les techniques du moment. » De fait, on n'apprend pas seulement des techniques mais un métier qui contribue à forger l'identité de la personne et sur lequel elle pourra s'appuyer pour construire sa vie.

**Un parcours atypique**  
Maurice Leroux, 87 ans, est prêtre au diocèse de Blois. Fils d'un entrepreneur blésois, (ses parents exploitaient une usine de chaussures de 200 employés depuis 1923), Maurice est élève à l'école Notre-Dame des Aydes en 1938. Passionné de mécanique, il souhaite très tôt en faire son métier, mais il n'existe pas de formation professionnelle à proximité. Le

petit Maurice rejoint donc un établissement en Vendée, administré par des Frères. Il y reste 5 ans : 2 ans pour terminer ses études primaires et 3 ans pour préparer son CAP d'ajusteur à La-Roche-sur-Yon. Il prépare l'examen d'entrée à l'école d'ingénieur de Lille quand il décide de changer d'orientation pour entrer au séminaire. Il est ordonné prêtre en 1951 et exerce son ministère à Saint-Amand-Longpré, où il rencontre le président de l'Union coopérative agricole, qui se soucie de formation professionnelle. Il existe bien des collèges agricoles, mais qui enseignent à temps complet et en internat. D'où l'idée de fonder « Les Maisons Familiales », qui enseignent en alternance, une semaine sur deux. Une association est constituée à Huisseau-en-Beauce dans un ancien presbytère (1953) : « La Maison d'apprentissage rural ». Une deuxième Maison est ouverte à Binas, puis une autre à Saint-Firmin-des-Bois. S'ensuit la création de la « Fédération départementale des Maisons d'apprentissage ». En 1957, la fédération est sollicitée par un généreux donateur qui souhaite offrir une maison à Villefranche-sur-Cher, pour abriter des activités destinées aux jeunes. La ville de Romorantin, toute proche, a besoin de former des jeunes aux métiers de la métallurgie. Entretemps, il s'est créé deux centres à Lyon, qui couplent l'apprentissage avec le travail en filature. Maurice se rend à Lyon et noue des liens forts avec les responsables concernés. Ceux-ci décident de soutenir l'initiative d'un centre d'apprentissage à Villefran-

che-sur-Cher. Les Lyonnais donnent des machines-outils et détachent un chef d'atelier sur place. L'atelier d'apprentissage de Villefranche est né. Il est soutenu financièrement par la Chambre de commerce et la Chambre de la métallurgie. Rapidement, le local de Villefranche devient trop exigu. La Chambre de commerce achète un bâtiment de 2 000 m<sup>2</sup> à Romorantin. Elle le met à la disposition de l'atelier d'apprentissage (1961) qui devient en 1964 « Atelier d'apprentissage et de maîtrise de Romorantin » (AAMR). La dizaine d'apprentis d'alors seront une centaine dix ans plus tard. On ouvre d'autres sections : soudure, chaudronnerie, découpe et emboutissage, électromécanique... Les jeunes sont face à de vrais clients et répondent aux demandes des entreprises locales telles que Roto Diesel (devenu Delphi) à Blois et Caillau à Romorantin. En 1967, Maurice Leroux fonde à Romorantin la Maison d'accueil des jeunes ouvriers (Majo). En 1982, la Chambre de commerce transfère les ateliers à Blois (aujourd'hui le CIMI, Centre international de maintenance industrielle). En 1999, Maurice Leroux (devenu curé de Romorantin en 1991) collabore avec l'association « Entreprise et solidarité Sologne » qui développe ses actions d'insertion socioprofessionnelle au sein d'un réseau de partenaires locaux. Retraité depuis 2000, Maurice Leroux s'investit dans l'insertion par l'activité économique (IAE), notamment via la Fédération nationale de la réinsertion sociale (FNARS).

**L'APSMT doit s'adapter aux enjeux de la santé au travail**



De g. à dr. Carine Kerdal, chargée des relations entreprises, Bernard Robert, directeur de l'Apmsmt 41, Christine Sicca, assistante, Bruno Affoyon, administrateur réseau.

L'APSMT (Association Paritaire en Milieu de Santé au Travail) s'est réunie en assemblée générale le 25 juin au golf de Cheverny. L'occasion de faire le point sur les actions en cours et les projets. Depuis janvier 2012, le centre de Contres fonctionne avec deux médecins, une infirmière, un responsable de centre, trois secrétaires médicales et de nouveaux locaux ont été loués à Noyers, Montrichard et Lamotte-Beuvron. Il a été mis en place, via plusieurs groupes de travail, une « analyse collective des besoins » dans le cadre de l'APST (structure régionale). Le nombre de salariés suivis par les médecins est en progression, soit 3 982 visites en 2012 (à temps plein) pour 3 797 en 2011. On constate également un taux élevé de visites complexes.

**Les objectifs organisationnels :**

- maîtriser les contraintes de la démographie médicale ;
- favoriser le travail en équipe pluridisciplinaire ;
- recruter et intégrer de nouvelles compétences.

**DECLICA'**  
Dispositif d'éclairage des initiatives culturelles et artistiques

**ARTISTES, VOUS AVEZ UN PROJET ?**

**BÉNÉFICIEZ DU DISPOSITIF GRATUIT DECLICA'**

**OBJECTIFS :**

- > Faire le point sur son projet artistique,
- > Être aidé pour mieux se positionner dans l'environnement professionnel artistique et culturel,
- > Être guidé vers les étapes de développement et orienté vers les dispositifs adaptés.

**DÉROULÉ :**

- > 2 rendez-vous individuels
- > 1 journée d'information collective sur les différents statuts relatifs aux métiers artistiques, et sur l'organisation générale du monde de la culture.

**INSCRIPTIONS JUSQU'AU 31 JUILLET**

> places limitées

Par mail [contact@ecopia.fr](mailto:contact@ecopia.fr) ou par téléphone **02 54 78 75 28** (antenne de Blois) et **09 51 95 91 30** (antenne de Tours).

[www.ecopia.fr](http://www.ecopia.fr)

N° d'agrément formation professionnelle 24410077041